

Vie municipale
Retour sur la tempête
Ciaran
p. 2-3

Participation citoyenne
Audierne, ville sage
p. 4

Dossier
Habitat d'Audierne :
un projet ambitieux
p. 10-11

GWAÏEN

01.2024 | #12

N° ISSN : 2681-5435

Le magazine de la commune Audierne-Esquibien



Pennad-stur

Gurvan Kerloc'h

Merket don eo bet dibenn ar bloavezh 2023 gant un heuliad darvoudoù gwallamzer o deus amprouet barregezhioù ar servijoù publik da herzel ouzh an traoù hag hon barregezh deomp da zalc'hen en hor sav ha da vezañ skoaz-ouzh-skoaz. Goude ar gorventenn Ciaran e lavaran trugarez da servijoù ar gumun da gentañ-penn, p'o deus dalc'het ul liamm kreñv gant an dud e-pad an enkadenn-se, ha roet tro da zigeriñ en-dro hentoù ar gumun dindan daou zevez. Trugarekaat a ran ivez an holl dud o deus emellet raktal evit sikour o amezeien, evit distrobañ o c'hêr hag o c'harter. Enor o deus graet d'ar spered kengred ha d'al liammoù denel a zo anezho c'hoazh e Breizh.

Rouez eo an doureier-beuz evel ar re a oa deuet da-heul ar gorventenn Céline, met lakaet e vezomp ganto da brederiañ war an amzer-da-zont pa weler pegen izel e oa ar c'henefeder mare. En tu-hont d'ar fentus ma oa gwelet kaiakoù o neuñvellat war ar c'haeoù ez eo arabat deomp ankouaat ar c'henwerzhioù a oa beuzet. Un diferad rummañ an darvoud e gwallreuz naturel zo bet goulennet gant ar Gumun ha kemeret gant ar Pefeti. A-barzh nemeur emamp o vont da brederiañ a-zivout an terkadurioù da gas da benn evit stourm ouzh an darvoudoù zegouezh a-bep-eil. Aozadur terkadurioù hor c'hêrioù war an aodoù a rank bezañ soñjet en-dro war hir termen.

Emichañs eo plijet an abadennoù deoc'h e fin ar bloaz. C'hoantaet hon eus e vijent disheñvel, gant-se hon eus labouret gant ur stal eus ar c'hornad ha goulennet gant mesened, kenwerzhourien hag artizanet eus ar gumun, bezañ muioc'h e-barzh ar jeu. Gant an abadennoù-se zo deuet ul lañs nevez da-geñver ar gouelioù e fin ar bloaz

E 2024 e vo lañset ar studiadenoù mestroniezh al labourioù evit chanter ar skolioù da zont, evit reneveziñ al levraoueg en Eskevien hag ar sal ping pong, evit dresañ ha solutaat an hent a dremen a-uc'h da aod-traezh ar Gabusined, hag adkempenn ar mont tre e kêr war hent Beg ar Raz. A-benn ar fin e tlefemp echuiñ gant al labourioù evit ar sinema, an dachenn sport diavaez e Treskadeg hag eil lodenn ar straed Marcelin Berthelot. War dachenn al lojeiz eo lakaat an OPGT-AK e plas a yelo d'ober ar chanter pennañ.

Hetiñ a ran deoc'h holl ur bloavezh eus ar c'haerañ e 2024 !

Édito

Gurvan Kerloc'h



La fin d'année 2023 a été marquée par une succession d'évènements climatiques qui ont mis à l'épreuve les capacités de réponse des services publics et nos dispositions à la résilience et à la solidarité.

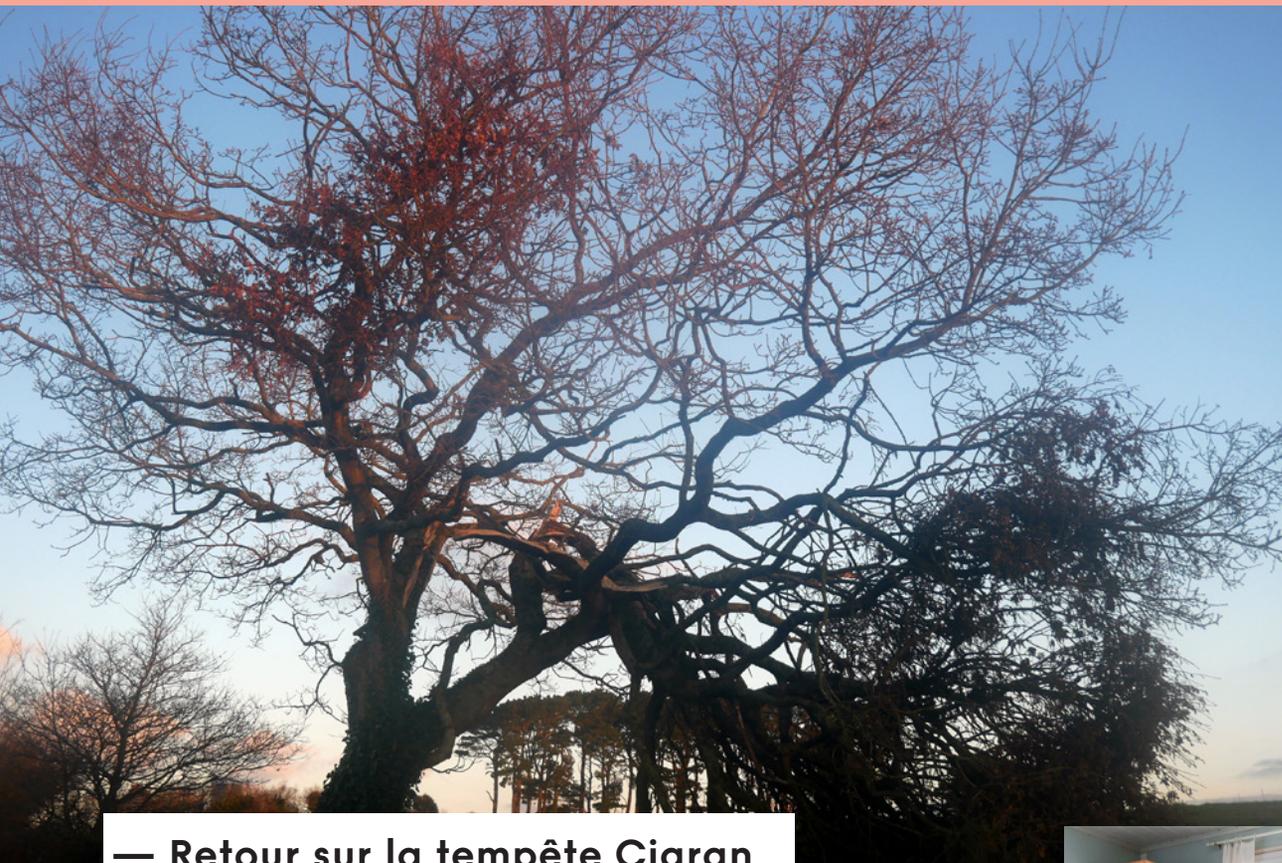
Dans le cadre de la tempête Ciaran, je remercie particulièrement les services de la commune qui ont maintenu le lien avec la population durant la crise et permis la réouverture des voies communales en deux jours. Je remercie également tous les particuliers qui sont immédiatement intervenus pour aider leurs voisins, dégager leurs villages et leurs quartiers. Ils ont fait honneur à la solidarité et au lien humain qui existent encore en Bretagne.

Les inondations de la tempête Céline constituent un phénomène rare, mais qui nous interroge sur l'avenir, compte tenu de la modestie du coefficient de marée. Outre l'image amusante des kayaks naviguant sur les quais, nous ne devons pas occulter les commerces inondés. Un arrêté de classement en catastrophe naturelle a été sollicité par la Commune et pris par la Préfecture. À court terme, nous allons réfléchir aux aménagements à réaliser pour lutter contre des évènements ponctuels. À long terme, ce sont les aménagements urbains de nos villes côtières qui doivent être réfléchis.

J'espère que les animations de cette fin d'année vous ont plu. Nous les avons souhaitées différentes, en passant par un prestataire local et en sollicitant une plus grande participation de mécènes, commerçants et artisans locaux. Ces animations ont marqué un renouveau et une nouvelle dynamique autour des évènements de la fin d'année.

En 2024, nous allons lancer les études maîtrise d'œuvre sur le futur projet scolaire, sur la réhabilitation de la bibliothèque d'Esquibien et de la salle de ping-pong, sur la réfection et le confortement de la route en surplomb de la plage des Capucins, ainsi que sur le réaménagement de l'entrée de ville route de la Pointe du Raz. Nous devrions enfin livrer le cinéma, l'espace sportif de plein air de Trescadec et la seconde partie de la rue Marcelin Berthelot. En matière d'habitat, le principal chantier concernera le passage à l'opérationnelle de l'OPAH-RU.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2024 !



— Retour sur la tempête Ciaran

La tempête dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre a fortement frappé notre commune. Nombre d'entre vous ont été éprouvés dans leur quotidien, pour certains jusqu'à 10 jours. Vous avez été isolés, privés d'électricité, de chauffage, d'eau, et avez subi de lourds dégâts matériels (arbres tombés, toitures arrachées...). Comme lors de chaque évènement majeur, la solidarité a été très importante à Audierne.

À titre d'exemple, Didier Clec'h qui s'est fortement impliqué dans son quartier Théodore Botrel : signalement des personnes isolées auprès de la mairie, déblocage des volets des maisons, courses, visites quotidiennes... Et monsieur René Calvez qui s'est investi pour préparer les deux repas chauds à destination des personnes sinistrées.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour venir en aide à leurs proches et voisins !

En mairie, cette solidarité s'est matérialisée dans plusieurs domaines :

Élagage des arbres, dégagement des routes, mise en sécurité

Dès le lendemain du passage de la tempête, les services techniques de la ville se sont mobilisés sans relâche afin de rétablir les réseaux routiers principaux et secondaires. Leur intervention rapide et leur implication ont permis à l'ensemble de ces réseaux d'être à nouveau opérationnels dès le vendredi 3 novembre.



Didier Clec'h lors de la distribution des repas réalisés par René Calvez.



*Locquéran, dans la montée juste avant d'arriver au parking du collège, le jeudi 2 novembre.
Route de Kerandraon, le jeudi 2 novembre.*

Participation citoyenne

Audierne, ville sage

Le Conseil des Sages a été créé pour être une illustration concrète de la participation citoyenne, notion très démocratique qu'il est parfois difficile de faire partager.

La création du Conseil des Sages

Dès la mise en place de ce Conseil, le 10 octobre 2020, Monsieur Kofi Yamgnane, venu rencontrer ce nouveau Conseil, a accepté d'en être le parrain. Il a raconté pourquoi il avait créé un Conseil des Sages à Saint-Coulitz où il avait été élu maire en 1989. Au début de son mandat, il est allé voir ses parents au Togo. Ceux-ci ne comprenaient pas que lui, qui n'était pas un aîné, puisse être le « Chef du village ». Dans l'avion du retour, Kofi réfléchit à cette coutume africaine qui fait de l'arbre à palabres le lieu de rencontre des anciens où se prennent les décisions. Il décide d'appliquer cela à sa commune.

L'idée a fait son chemin et maintenant, de nombreuses villes en France et à l'étranger possèdent un Conseil des Sages et sont déclarées « Villes Sages ».

« Un Conseil des Sages est une force de réflexion et de proposition qu'une commune met, volontairement, en place auprès d'elle » (Art.1 de la Charte). C'est un groupement de citoyens défini dans la Charte comme un organe consultatif. Il ne peut en aucun cas, imposer une décision à l'instance qui l'a créé, ni se comporter en contre-pouvoir des autorités territoriales.



Une prise en compte compliquée

Le Conseil des Sages d'Audierne est composé d'habitants retraités volontaires. Simone Jourand, adjointe à la participation citoyenne, est chargée de son animation. Dès le début, malgré la Covid, les Sages ont travaillé et des propositions détaillées ont été soumises aux élus. Certains de ces projets n'ont fait l'objet d'aucun retour ni commentaire de la part des élus concernés. Cela peut s'expliquer par le manque de compréhension de la démarche assez inhabituelle et que l'opposition avait d'ailleurs rejetée. Une analyse précise des difficultés rencontrées et de leurs causes a permis de remettre les choses en place et de mieux intégrer les Sages dans le travail des élus.

Une meilleure organisation et un intérêt bien compris

Une nouvelle méthodologie est préconisée avec l'utilisation d'une fiche projet/action, pour impliquer plus concrètement les acteurs élus/sages référents. La participation des Sages au travail des élus est devenue plus concrète. Elle se fait au travers de divers projets de la commune comme la création d'un espace d'activités de plein-air pour tous, les visites des villages et quartiers, la création d'une cellule de crise... Les Sages sont une courroie de transmission efficace pour faire remonter et analyser les difficultés du terrain. Leur bonne connaissance de la commune, leurs compétences, leur appréciation des difficultés des habitants, le temps, la patience et la passion qu'ils possèdent, leur permettent d'approfondir leurs analyses et d'aider efficacement les élus souvent très accaparés par leurs tâches du quotidien.

Séance de travail avec les primaires de l'école du bourg d'Esquibien lors de l'aide aux devoirs.



Le Conseil des Sages réuni à l'occasion de la visite de Kofi Yamgnane à la mairie d'Audierne.

Des propositions suivies de réalisations concrètes

Mais les Sages ont aussi initié et mis en place des réalisations concrètes telles que l'aide aux devoirs pour les primaires, le répertoire et l'état des lieux des venelles, une brochure explicative sur la partie Ste Evette/ Lervily. Ils étudient actuellement toutes les solutions de mobilité, réfléchissent à de nombreuses questions écologiques liées à l'électricité, à l'eau, aux diverses nuisances, aux liaisons douces...

Ce Conseil des Sages est une entité indispensable au bon fonctionnement de la commune, car il permet de faciliter l'écoute des habitants, il participe à la résolution des nombreux problèmes auxquels la commune est quotidiennement confrontée, il apporte un éclairage efficace dans divers projets.

À l'occasion du 105^e Congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France, Madame Brigitte Delisle, membre du conseil d'administration de la Fédération française des Villes et Conseils des Sages® a remis la plaque de « Ville Sage » à la commune d'Audierne.

Vie publique

Congrès des maires

Le 105^e Congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France s'est tenu du 20 au 23 novembre, en présence notamment de la Première ministre, avec pour thématique « Communes attaquées et République menacée ».

Recensement

Recensement des jeunes à partir de 16 ans

Les jeunes entre 16 et 25 ans doivent se présenter en mairie avec leur carte d'identité et leur livret de famille dans le cadre du recensement citoyen obligatoire.

— Évènements organisés par la mairie



Ci-contre :
l'opération
« Nettoyons
Le Cap » avec
Melvyn, Antoine,
Alicia, Doriane,
Alea et Romane,
à lieu une fois
par an.

Environnement

Recueil des déchets

Dimanche 26 novembre s'est tenue la 5^e édition de l'opération « Nettoyons Le Cap » avec Melvyn, Antoine, Alicia, Doriane, Alea et Romane.

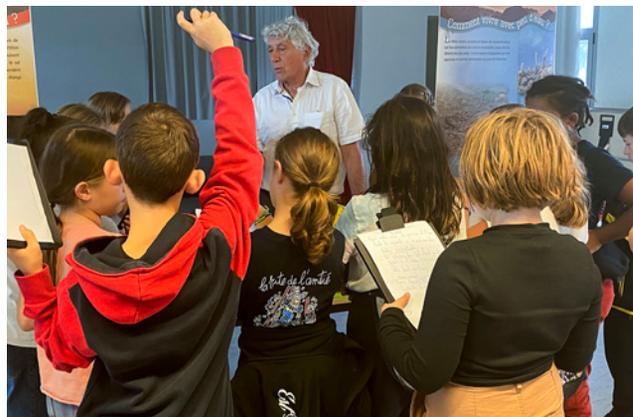
Social

Inauguration des Restos du Cœur

Le 22 septembre 2023, a eu lieu l'inauguration des Restos du Cœur, mis à disposition par la ville, par Gurvan Kerloc'h, maire d'Audierne et Maël de Calan, président du Conseil départemental du Finistère, Jocelyne Poitevin, la première présidente, et Loïc Spagnol, président de l'association des Restos du Cœur Finistère, en présence de l'ensemble des bénévoles de l'association et des services techniques de la commune.

Restos du Cœur : 4, rue Émile-Combes, 29770 Audierne.

Pour tout contact : 06 79 68 39 98/restosducoeur.audierne@orange.fr



Les élèves de l'école Pierre-Le-Lec étaient très actifs lors des animations du vendredi 13 octobre à l'exposition H2O. Comme précédemment, les écoles du Bout du monde de Plogoff, d'Henri Matisse de Pont-Croix, l'école publique d'Esquibien, et de Sainte Anne d'Audierne.

Science

Fête de la Science et de la Mer – 6 au 16 octobre

Pour cette nouvelle édition, la fête de la Science et de la Mer a offert de nombreuses animations sur le thème de l'eau : conférences sur la gestion de l'eau avec Marie-France Goraguer, sur l'eau et les insectes par Pierre Zagatti, sur les lavoirs du Cap Sizun avec visite d'un lavoir par Fabien Serre et Stéphane Guérin...

L'exposition H2O a, quant à elle, remporté un franc succès auprès des écoles : 10 classes des 5 écoles sont venues assister aux expériences sur l'eau animées par Michel Van Praet aux Affaires Maritimes.

L'exposition a ensuite été prêtée au collège de Locquéran.



Spectacle

Spok festival le 25 octobre

Le 25 octobre après-midi, le Circus Puzzle a fait salle comble au théâtre Georges Madec dans le cadre du Spok Festival organisé par la ville d'Audierne en partenariat avec plusieurs communes de l'Ouest Cornouaille.



Commémoration

Cérémonie du 11 novembre

À l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, Jean Cosquer, Éric Bosser et Alain Hubert se sont vu remettre la médaille pour services rendus de l'Union Bretonne des Combattants par le maire d'Audierne.



Convivialité

Repas des aînés

Dimanche 26 novembre 2023 au Restaurant Le Goyen.



Noël

Festivités de fin d'année

Les enfants des écoles primaires ont fabriqué eux-mêmes les lanternes pour la déambulation du 16 décembre. C'est Marijo Foehrle qui a tenu ces ateliers.

— Évènements organisés par les associations, écoles, bibliothèques



Sur la photo, encadrant Henry Kérisit, Jean Cosquer, Yann Cariou (équipier du bateau Cap Sizun et commandant de la frégate Hermione), Jean-Luc Scoarnec (de l'association Culture & Patrimoine).

● 16 octobre « Portraits de bateaux de Henry Kérisit »

Dans la salle du Conseil de la mairie annexe d'Esquibien, l'association Culture et Patrimoine organisait une exposition des œuvres originales d'Henry Kérisit représentant un grand nombre de portraits de bateaux de pêche du quartier maritime d'Audierne et de Douarnenez.

● 17 octobre « Relire Jules Verne et mesurer sa puissance visionnaire », par Michèle Dubromelle.

● Sortie bateau avec le voilier Cap Sizun



Art

Marché d'Artisanat d'Art

organisé par l'association Barrennig-Stagañ les 9 et 10 décembre à l'Inscription Maritime.

Jardin

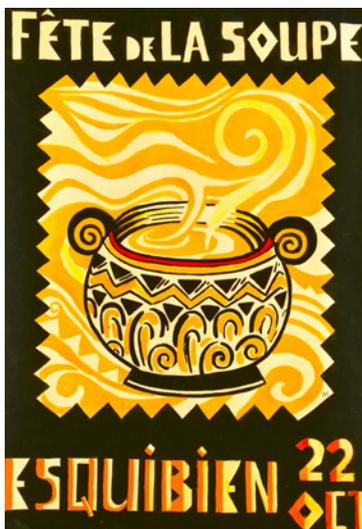
Bourse d'échange de plantes

organisée par l'association Jardiniers des Baies à l'école Pierre-Le-Lec le 26 novembre.

Convivialité

Fête de la Soupe

organisée par l'association Culture & Patrimoine le 22 octobre 2023.



En Haut : Aperçu des réalisations de certains artistes à l'occasion du Marché d'Artisanat d'Art.

Ci-contre : Affiche de la fête de la Soupe.

Fiscalité

Pourquoi la taxe d'habitation a-t-elle augmenté ?

Des impôts communaux stables depuis plus de 10 ans

L'accueil de la mairie a reçu de nombreuses réclamations de la part d'habitants redevables de la taxe d'habitation en raison d'une augmentation importante de leur imposition. Il nous a donc semblé nécessaire d'expliquer cette hausse. Rappelons tout d'abord que la part communale de la taxe d'habitation n'a pas augmenté depuis 2012 à Audierne, et ce, malgré le classement de la ville en zone tendue. Comme indiqué sur les avis d'imposition de 2022 et 2023, le taux perçu par la commune reste de 13,75 %.

Un projet de territoire ambitieux, véritable engagement pour l'avenir

La communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz a voté en 2023 un projet de territoire ambitieux, dont l'objet est de répondre aux besoins du Cap Sizun et d'améliorer la qualité de vie de ses habitants à horizon 2033.

Il a été coconstruit au sein d'ateliers participatifs regroupant les habitants, les élus, les acteurs économiques et associatifs autour de 7 thématiques : alimentation-pêche et agriculture durables, culture, économie, jeunes et aînés, santé, participation citoyenne, transition et sobriété. À cette occasion, les Capistes ont fait remonter leurs attentes, leurs idées et leurs besoins, organisés autour de 3 piliers qui se déclinent en 74 actions concrètes au nombre desquelles :

- La gestion du grand cycle et du petit cycle de l'eau (lutter contre les inondations, restaurer et maintenir le bon état écologique de l'eau) ;
- Le projet d'une salle culturelle ;
- La création et la valorisation de l'itinéraire cyclable et pédestre du Youtar ;



- La création d'un espace bien-être à la piscine Aquacap ;
- La valorisation du port d'Audierne/Plouhinec ;
- La création d'une crèche communautaire ;
- La création d'un pôle enfance communautaire ;
- La mise en place d'un contrat local de santé ;
- Le déploiement de la fibre optique ;
- L'augmentation et l'amélioration de l'offre de logements, notamment par une programmation locale de l'habitat et une opération programmée de l'amélioration de l'habitat ;
- La protection et la mise en valeur des patrimoines.

Nous vous invitons à prendre connaissance du projet de territoire pour en mesurer l'ambition et comprendre la plus-value que sa mise en œuvre pourra apporter à tout le Cap Sizun depuis le lien ci-après : www.cap-sizun.fr >

Projet de territoire (onglet de gauche sur la page d'accueil).

Dans l'objectif de mettre en œuvre ce projet de territoire, le conseil communautaire a voté en avril 2023 l'augmentation des taux de l'ensemble de ses impôts sur le ménage (100 % en moyenne entre les 3 impôts). L'évolution des taux est donc la suivante :

- Taxe sur les propriétés bâties : 0,15 % en 2022 à 0,35 % en 2023.
- Foncier non bâti : 2,87 % en 2022 à 3,87 % en 2023.
- **Taxe d'habitation 11,59 % en 2022 à 23,18 % en 2023.**

C'est donc l'ensemble des Capistes qui, à travers cet effort fiscal, participe à l'évolution choisie de notre territoire.



Sport et détente

Un lieu de rencontre et d'activités sportives

L'aménagement de la plaine sportive située à Trescadedec va se poursuivre avec la réhabilitation des différents courts, l'installation d'un parc de « Street Workout » (littéralement « entraînement de rue », à mi-chemin entre la gymnastique et la musculation). Ce module comprendra plusieurs barres de traction et parallèles, une échelle et des agrès au sol. La mise en sécurité des cheminements pédestres et la mise en peinture du poste Enedis seront aussi prises en compte.



De gauche à droite et de haut en bas :
Ciné-conférence Cappadoce.
Théâtre Tabak.
9^e édition de la redadeg.
Concert Gwennyn « Immram ».

Théâtre Georges-Madec Au centre du bourg d'Esquibien.

Ciné/conférences/concerts/spectacles

- **28 janvier à 20h30** : concert de jazz avec Donna Lorraine Vérazo.
- **7 février à 18h30** : spectacle « Starsky minute ».
- **18 février à 17h** : ciné-conférence « Les voix des Amériques » réalisé par Julien Defourny.
- **16 mars à 20h** : spectacle multiple pour les 40 ans du Théâtre du Bout du Monde.
- **17 mars à 17h** : ciné-conférence « Cappadoce » réalisé par Olivier Berthelot.
- **19 avril à 20h30** : concert de Maar.
- **23 mars à 16h et 6 avril à 20h** : spectacle multiple pour les 40 ans du Théâtre du Bout du Monde.
- **25 mai à 20h30** : concert Gwennyn « Immram ».
- **15 juin** : théâtre Tabak.

Le Théâtre du Bout du Monde (TBM) prépare activement les festivités de son quarantième anniversaire.

Tout a commencé en octobre 1984. Il faisait froid ce jour-là. Le vent soufflait et emportait les premières feuilles mortes. Chacun se préparait à subir les désagréments de l'hiver. Trois amis se retrouvèrent avec l'envie de déchirer la pénombre de cette fin d'année et de faire vivre leur pays du bout du monde. Bouger, chanter, s'amuser, créer et entraîner dans un tourbillon joyeux tout leur entourage et au-delà de leur Cap-Sizun. Ainsi est né, voici quarante ans, le TBM. Après les 10 ans, les 20 ans, les 30 ans, le TBM fêtera comme il se doit les 40 ans de l'Association. Trois spectacles auront lieu au théâtre Georges Madec : le samedi 16 mars à 20h, le samedi 23 mars à 16h et le samedi 6 avril à 20h. Trois heures de spectacle mêlant musique, danses, chansons et théâtre... de bons moments en perspective !

Accueil des nouveaux arrivants

- **Le 30 mars à 15h30, le maire d'Audierne accueillera les nouveau-nés, les nouveaux habitants et les nouveaux commerçants. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès des mairies.**

Compétition

● Du 17 au 25 mai : 9^e édition de la Redadeg

La Redadeg est une course de relais solidaire, festive et populaire, sans compétition, ouverte à tous. Les familles, jeunes et moins jeunes, enfants, parents et grands-parents courent ensemble. L'enjeu est de transporter un message en breton à travers la Bretagne, sans s'arrêter, le grand gagnant étant la langue bretonne. L'évènement mobilise des milliers de personnes à travers les cinq départements bretons et génère un enthousiasme communicatif. Les kilomètres sont vendus aux particuliers, aux collectivités, aux entreprises, aux associations... c'est-à-dire à toute personne privée ou morale souhaitant contribuer à l'évènement et apporter son soutien à la langue bretonne. Les bénéfices sont redistribués à des projets qui favorisent l'usage de la langue au quotidien dans la vie sociale et familiale. Le 17 mai prochain, cet évènement partira de la Pointe du Raz pour finir le 25 mai à Morlaix et traversera tout le Cap Sizun pour sa 9^e édition. C'est donc l'ensemble des communes qui sera mobilisé pour organiser des manifestations festives tant au départ que tout au long du parcours. Retenez la date : le 17 mai 2024 départ de la Pointe du Raz à 20h.

- **Ar 17 a viz mae 2024 da 8 eur GM, ar disparti REDADEG e vo eus Beg ar Raz. Echu e vo e Montroulez ar 25 a viz mae. 2024 Km e-barzh Breizh (5 departament) da redek deiz ha noz hep arsav. Treuzkaz eo tem ar redadeg 2024. Bezañ a-youl vat : C'hoant ho pefe reiñ an dorn en a-raok pe e-pad an darvoud evit ma vo Ar Redadeg un darvoud brav e miz Mae 2024 ? kas a rit ur post-mel da emglevarc'hab@mailo.bzh Gouzout hiroc'h ; sellet ouzh lec'hienn internet www.ar-redadeg.bzh**
Retrouvez tous les évènements sur le site audierne.fr

Habitat d'Audierne : un projet ambitieux



L'attractivité d'Audierne est due à son cadre exceptionnel qui séduit tant de monde et incite certains à vouloir y vivre. Mais quels sont les enjeux pour s'y loger ? L'accèsion à la propriété, les logements en location à l'année, ceux pour les saisonniers... Tout cela peut poser problème.

Une étude de l'habitat sur le territoire

En 2018, l'étude OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat privé) s'est basée sur un certain constat. Un volume d'habitants en constante diminution depuis les années 1970 semble cependant se stabiliser. Notre commune attire surtout des ménages de 60 ans et peine à maintenir et à capter les plus jeunes. Les familles sont sous-représentées, 75 % des ménages sont constitués d'une seule personne. Ces ménages sont plutôt modestes. Le marché immobilier est déconnecté du pouvoir d'achat de la population.

Les conséquences en sont une demande de logements supérieure au stock, une inflation du marché immobilier, une concurrence entre le marché lié au tourisme et celui des résidences principales, le départ des primo-accédants et des familles.

Un programme d'amélioration de l'habitat privé pour les logements individuels

Dans le cadre de l'étude OPAH, une opération dénommée « Mieux chez soi » va se poursuivre jusqu'en 2029. Elle permet d'allouer des aides financières aux propriétaires

Logements privés à réhabiliter dans le centre-ville

Sur le centre-ville d'Audierne, le potentiel de logements éligibles est de :

- 28 logements locatifs qui pourront être aidés afin d'effectuer des travaux portant sur la dégradation, la sécurité, la salubrité, la précarité énergétique. Ces logements pourront ainsi être remis sur le marché ;
- 40 logements de propriétaires occupants qui pourront être soutenus pour les mêmes travaux.

privés occupants et bailleurs afin de réaliser, sous conditions de ressources, les travaux qu'ils souhaitent. Tous les renseignements sont disponibles en prenant rendez-vous à la « Maison des Services au Public ». Voir page 15.

Un programme spécifique pour les immeubles dégradés du centre-ville

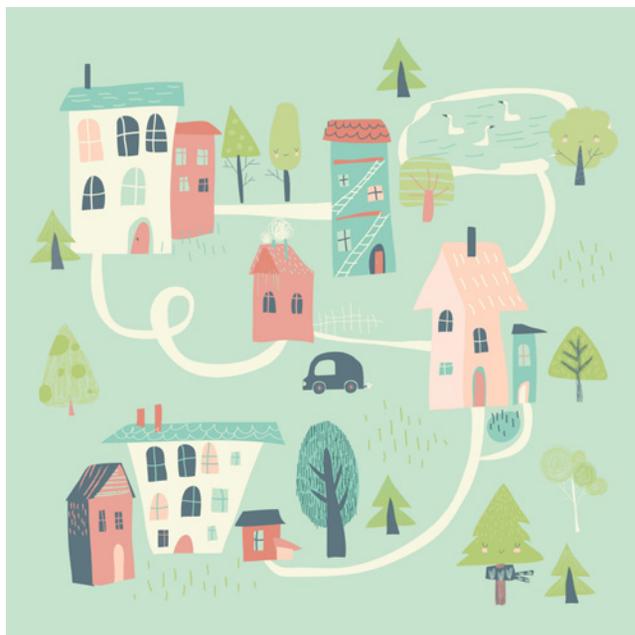
L'OPAH-RU (Renouvellement Urbain) vise prioritairement la requalification d'ensembles immobiliers. Elle a pour objectif de conforter la redynamisation du centre-ville.

Il faut aussi aider à la production de logements en résidence principale, lutter contre la précarité énergétique, favoriser le maintien à domicile de personnes vieillissantes, réduire la production de meublés de tourisme et mieux répondre à la demande de location à l'année.

La préservation du patrimoine bâti et l'embellissement du cadre de vie sont aussi à favoriser pour entretenir les façades et harmoniser les pratiques en matière de couleurs et de devantures commerciales. Une étude préalable sur la mise en œuvre d'une campagne de ravalement des façades et l'élaboration d'une charte chromatique ont été lancées.

Une démarche d'accompagnement est mise en place

Pour cela, cette opération offre une démarche d'accompagnement et des outils adaptés afin de résoudre, dans le parc privé, les situations urbaines et sociales les plus difficiles, les problèmes de l'habitat insalubre et vétuste et les logements vacants. Ce programme vise prioritairement les requalifications d'ensembles immobiliers. Il agit aussi sur la réhabilitation du centre-ville au travers de la diminution de l'artificialisation des sols et du renouvellement urbain. Cela se traduit par des aides financières sur 5 ans, par l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) et par les collectivités locales pour les



propriétaires privés, ainsi que par un accompagnement gratuit pour les porteurs de projets.

Pour la commune, les enjeux sont nombreux. Il s'agit d'aider les personnes les plus défavorisées à mieux se loger, de mobiliser le parc de logements vacants et dégradés, de favoriser une offre locative abordable à l'année, de créer et développer une meilleure accession à la propriété.

La mise en œuvre de ce dispositif est en cours de finalisation et fera l'objet d'une communication ultérieure.

Les modalités de financement

L'estimation du projet sur 5 ans est de 6 650 000 € TTC, dont 40 % payés par l'ANAH, la Banque des territoires, le Conseil départemental, la commune, la communauté de communes et 60 % par les propriétaires.

Le montant des aides financières dépend des ressources, de la composition du ménage et de la nature du projet de rénovation.

Si vous êtes propriétaire bailleur, une convention sera signée pour respecter un plafonnement du loyer sur 6 ans.



— Rénover, entretenir et protéger



Ci-dessous et ci-contre :
Restauration et création des murets de délimitation par l'équipe maçonnerie.
Travaux finalisés avec création d'un caniveau pour la gestion des eaux de pluie.

Amélioration du cadre de vie

Parking rue Charles Peguy

Les travaux de la rue Charles Peguy entrent dans leur dernière phase. L'aménagement de l'espace a été entièrement réalisé par les services techniques. Un mur périmétrique a été descendu de niveau. Les pierres ainsi récupérées ont été utilisées pour la création du muret de séparation entre la partie enherbée et le parking. La gestion des eaux pluviales a également été traitée par la création d'un caniveau et d'un puisard. Ce stationnement paysager permettra de désengorger les environs.

Ci-dessous : *L'aménagement du Centre technique dans l'ancienne caserne des pompiers.*



Amélioration des services

Aménagement du nouveau centre technique

Afin de doter les services techniques de conditions de travail plus décentes, plusieurs travaux ont été réalisés à l'emplacement de l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers dans le quartier du Stum : démolition de cloisons avec désamiantage, plomberie et électricité, puis pose des cloisons intérieures et de linos.



Enfouissement de réseaux

Rue du 14 juillet

Le chantier d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques a été reporté en janvier 2024 suite aux diverses intempéries de l'automne. Dans le cadre de l'aménagement du front de mer, un autre chantier d'enfouissement est prévu en début d'année sur le boulevard Jean Moulin à Esquibien sous la direction du SDEF.

Cinéma

Encore des imprévus

Lors de la tempête Ciaran, des plaques de la couverture provisoire du chantier se sont partiellement détachées. L'eau de pluie s'est infiltrée, inondant le plafond suspendu et chargeant d'eau son matériau isolant. Ce matériau a pu être enlevé en urgence pour éviter l'écroulement du plafond.

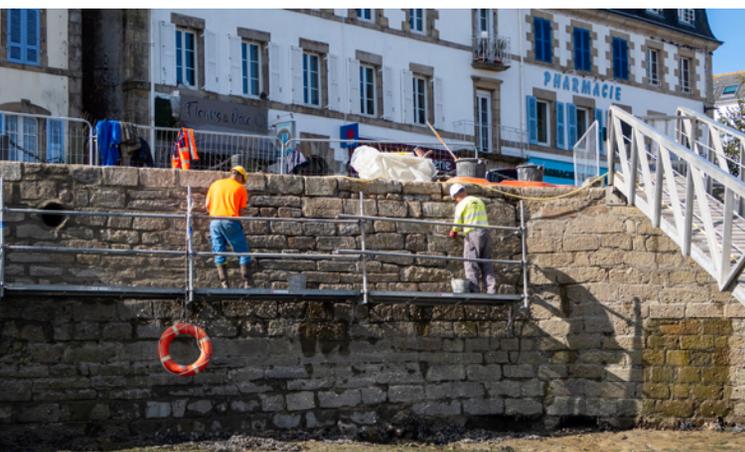
Les travaux nécessaires à la restauration du plafond endommagé ont immédiatement fait l'objet d'une concertation avec l'assurance et de demandes de devis.

La toiture définitive a été mise en place et permet désormais la protection de l'ouvrage. L'achèvement de la rénovation du hall d'entrée a pu être poursuivi.

Valorisation du patrimoine

Réparation des quais Jean Jaurès et de l'Europe

Construits par phases successives entre 1840 et 1894, les quais Jean Jaurès et de l'Europe sont des quais en maçonnerie, dont les joints sont fortement dégradés. L'opération de travaux menée par le Syndicat Mixte des Ports de Cornouaille a ainsi consisté à renforcer les parements en maçonnerie et à remplacer les équipements de quai et de la cale de plaisance. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Merceron TP.



Réparation des quais d'Audierne.

Prochains travaux à venir

Aménagement routier de la 2^{de} tranche de la rue Marcellin Berthelot.

Plus d'informations sur l'avancée des projets sur le site audierne.fr > projets en cours ou réalisations.



Ci-dessus et ci-contre :
L'installation de l'ascenseur dans le hall du cinéma, l'ancien collège Saint-Joseph.

Pose des vitres de l'entrée du cinéma Le Goyen.



Ci-contre : CHAUCIDOU (chaussée à circulation douce) ou CVCB.



Mobilités douces

Piétons et cyclistes trouvent leur place sur la route !

De nouveaux panneaux de signalisation ont fait leur apparition sur certaines routes de la commune. Ils indiquent le comportement que doivent respecter les usagers qui empruntent ces routes.

La Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) est une chaussée étroite sans marquage axial.

Les véhicules motorisés circulent sur la voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes et piétons sur les rives. La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés étant insuffisante pour permettre le croisement, ces derniers empruntent donc la rive lorsqu'ils se croisent, en vérifiant auparavant l'absence de cyclistes ou de piétons.

La CVCB a pour objectif de proposer une voie de circulation partagée entre les automobilistes, les deux roues motorisés ou non, les piétons et les trottinettes. Elle permet d'améliorer les conditions de circulation des cyclistes quand les aménagements cyclables classiques se révèlent impossibles à réaliser. Cet aménagement, que l'on retrouve dans d'autres pays d'Europe, est aussi mis en œuvre afin de réduire la vitesse des véhicules motorisés.

— Commerce et artisanat



À l'issue des résultats, les participants au concours MCBAIC.

Mon centre-bourg a un incroyable commerce ! (MCBAIC)

L'évènement, qui s'est déroulé les 6 et 7 octobre, a permis de récompenser tous les projets participants !

En voici le classement :

- Première : Sophie – Boutique spécialisée sport nature.
 - Deuxième : Yann – Boutique de vêtements qualitatifs de seconde main.
 - Troisièmes *ex æquo* : David et Regis (marque écoresponsable Païsan) – Rebecka de Riki Margaux (boutique de vêtements sur mesure).
 - Cinquième : Loïc – Réparation et location de vélos.
 - Sixième : Sylvie – Atelier d'impression textile.
 - Septième : Valérie – Fromagerie.
 - Huitième : Daniel – Association de reconditionnement de matériel médical (fauteuils roulants, lits médicalisés, etc.).
- Le classement fut extrêmement serré !
Un grand merci à tous les participants pour leurs beaux projets. Un certain nombre d'entre eux ouvriront très prochainement sur le territoire, restez connectés ! Certains de ces commerçants sont déjà installés, d'autres ouvriront très prochainement. À suivre...
Un grand merci également à tous les coachs et partenaires pour les lots et l'expertise partagée tout au long du marathon !



Ty Rando

Sophie, 1^{re} lauréate du concours MCBAIC, ouvre dans le courant du printemps sa boutique Ty Rando d'équipements et de vêtements de sport nature.

32, rue du 14 juillet, Audierne.

Ouvert du mardi au samedi

Instagram/Facebook : Ty Rando



Cap Vintage

Yann Bathany, 2^d lauréat du concours MCBAIC, ouvre sa boutique Cap Vintage de vêtements qualitatifs de seconde main, avec une spécialité en jeanerie. 16, rue Victor Hugo, Audierne.

Tél. : 02 98 91 39 02.

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h

Instagram : Guil Vintage



Institut By D

Delphine a ouvert fin 2023 son Institut By D.

Manucure avec pose de vernis classique, permanent, avec capsule américaine.

Beauté des pieds avec vernis classique ou permanent.

Pour tout âge.

Sur rendez-vous entre 9h et 19h.

9, quai Jacques de Thézac, Audierne.

Tél. : 06 68 19 63 64

Instagram/Facebook : Institut By D



Maëlle Bonizec.

— Espace France Services

Mieux chez soi

À l'Espace France Services, depuis avril 2022, **Maëlle Bonizec, une jeune femme de 29 ans, originaire de Pouldreuzic, vous accueille. Elle a suivi à Brest, des études sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme et met beaucoup d'enthousiasme pour soutenir les projets de rénovation de l'habitat.**

Vous êtes propriétaire d'une résidence principale, vous souhaitez financer des travaux d'économie d'énergie, d'adaptation au vieillissement ou au handicap, ou pour remédier à l'insalubrité ? Maëlle est là pour vous aider.

Elle vous précisera si vous êtes éligible pour ces travaux, vous accompagnera pour établir votre dossier de subvention auprès de l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat), pourra faire, si cela est nécessaire, une visite sur place pour vérifier la pertinence de travaux de rénovation énergétique.

Un ergothérapeute viendra, si besoin, pour l'adaptation au maintien à domicile.

Maëlle qui aime la lecture, les randonnées et les voyages (elle a notamment passé deux mois en Amérique du Sud) sera d'une aide précieuse pour vous accompagner dans vos démarches. Depuis mai 2018, 268 dossiers ont été finalisés pour réaliser des économies d'énergie, 4 ont été réalisés pour des propriétaires bailleurs et 7 pour des habitats indignes.

Nouveau

À partir de janvier 2024 : l'ANAH devient partenaire national des France Services.

Infos pratiques Espace France Services

Quel que soit votre profil, vous pouvez bénéficier chaque mois des permanences gratuites et ouvertes à tous de l'Espace France Services

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Finistère

Conseil gratuit dans des projets de construction, d'agrandissement, de rénovation ou de transformation de l'habitation.

Sur rendez-vous au 02 98 70 08 78

Réseau Tynéo

Information technique gratuite : changement de chauffage, équipement en énergies renouvelables, avantages fiscaux et aides...

Sur rendez-vous au 02 98 70 08 78

ou depuis le site www.reseautynéo.bzh

ADIE - Association pour le Droit à l'Initiative économique

- Accompagnement des entreprises créées par toute personne n'ayant pas accès aux prêts bancaires classiques.
- Financement des projets.

Informations au 09 69 32 81 10

Les aides

Le montant des aides financées par l'ANAH dépend des ressources, de la composition du ménage et de la nature du projet de rénovation.

Si vous êtes propriétaire bailleur, une convention sera signée pour respecter un plafonnement du loyer sur 6 ans.

— Écoles



L'équipe de l'APE lors de la vente de couscous.

Avancée du projet écoles

Le conseil municipal du 5 décembre a validé l'option de la fusion des écoles sur le site de Pierre-Le-Lec. Nous reviendrons plus en détail dans un prochain numéro sur le projet.

L'APE de Pierre-Le-Lec met les bouchées doubles !

Samedi 25 novembre, l'APE de l'école Pierre-Le-Lec a organisé une vente de couscous préparé par Le Domaine des Agneaux de Poullan-sur-Mer au profit des activités des enfants scolarisés. Un franc succès, puisque 108 parts ont été vendues, soit pour une dégustation sur place, soit à emporter !

Les élèves de CM ont également organisé un marché de Noël le 26 décembre dans le centre-ville d'Audierne et de nombreuses sessions de ventes de gâteaux durant le mois de décembre afin de financer leur voyage éducatif en Auvergne.

— Associations

Modalités de réservation pour vos évènements

Les différentes expériences au niveau des réservations de salle et de prêt de matériel nous amènent à modifier quelque peu les règles de fonctionnement en matière de logistique mise à disposition par la commune.

Calendrier des évènements

La « fiche animations » est à fournir pour le 31 décembre de chaque année.

Mail : anne.dagorn@audierne.bzh

Réservation de salles et de matériels

Les demandes doivent s'effectuer uniquement auprès de l'accueil d'Esquibien.

Tél. : au 02 98 70 02 76

Mail : accueil.esquibien@audierne.bzh

Pour le Matériel : l'imprimé spécifique de demande de prêt, disponible auprès de l'accueil, est à renseigner précisément par le demandeur. Il est obligatoire et doit être déposé au minimum 15 jours avant la mise à disposition.

Sans respect de ce délai, il ne sera pas donné suite à la demande.

La réservation sera confirmée ou infirmée selon la disponibilité. Toutefois, la mairie se réserve le droit

de ne pas fournir le matériel (même si réservation faite et validée) en cas de vents dépassant les 70 km/h.

Petit rappel : pour les barnums, c'est la limite du constructeur !

Une caution sera exigée auprès de chaque emprunteur. La remise ainsi que le retour du matériel s'effectueront en présence d'un agent technique chargé de contrôler l'état des articles empruntés. En cas de dégâts constatés, la caution sera retenue.

Toutes ces règles ont pour objectif d'assurer une aide logistique efficace et égale pour toutes les associations en demande de matériel.

Affichage

Les panneaux d'affichage sont à disposition des associations pour les évènements qu'elles organisent. Néanmoins nous notons une dérive quant au format d'affiche et surtout l'absence de nettoyage des panneaux. Pour information, le format maximum toléré est de type A2 (42 x 59,4 cm). L'affichage doit être retiré au plus tard dans la semaine qui suit l'évènement.

Pour les associations extérieures à Audierne, l'affichage doit être soumis à l'approbation de la municipalité. Si ces consignes ne sont pas respectées, l'affichage sera retiré.



Armelle Brard, Johann Colin et Gurvan Kerloc'h lors de la remise du kit à la mairie d'Audierne.

Santé

Les 1001 Pattes ont du cœur

L'association accompagne enfants, adolescents de 2 à 18 ans atteints de particularités sensorielles. Au sein de leur ferme thérapeutique ou en établissements adaptés (écoles, foyer, EPHAD, IME), leur accueil est basé sur des méthodes non médicamenteuses comme la médiation animale, la détente, le bien-être. Cela permet ainsi un soutien aux aidants, parents, professionnels dans la gestion quotidienne du handicap.

Monsieur le maire a souhaité apporter son soutien et a reçu l'association pour la remise d'un casque et d'une couverture lestée qui permettent à l'enfant d'apaiser ses angoisses du bruit et de la foule dans des lieux publics.

Ce dispositif sera élargi dans les écoles de la commune : www.1001pattesontducoeur.com



La nouvelle ludothèque itinérante du Cap Sizun

Ouverte à tous, la ludothèque Ti C'hoari (« Maison du jeu » en breton) est un lieu où se rencontrer autour de jeux de société pour tous les goûts et tous les âges : jeux d'ambiance, coopératifs, de stratégie...

Elle a été créée en septembre 2023 à l'initiative de la communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz.

La ludothèque est à la fois fixe et itinérante : elle dispose d'un lieu permanent au sein du pôle numérique de Pont-Croix. Elle est également en itinérance à travers 9 communes du Cap Sizun. Pour Audierne, c'est à la bibliothèque d'Esquibien qu'un stock permanent de jeux est mis à disposition à des dates précises. Un planning des itinérances est établi chaque trimestre.

Dates du 1^{er} trimestre 2024 : tous les deuxièmes lundis du mois de 15h30 à 16h30. Prochains passages : 12 février-18 mars. Bibliothèque Lecture et Loisirs : 13, rue René Laennec, Esquibien-Audierne.

Cycle de l'eau

Campagne de contrôle des branchements aux réseaux d'assainissement

Depuis fin octobre 2023, une partie des immeubles situés dans le bassin versant du Stiri à Audierne (secteurs rues du 14 Juillet, Marcelin Berthelot, Émile Combes) sont concernés par une campagne de contrôle des branchements aux réseaux d'assainissement.

Ces contrôles visent à mettre en évidence deux types de défauts : les branchements d'eaux usées sur le réseau d'eaux pluviales responsables de pollution continue du milieu naturel, et ceux d'eaux de pluie sur le réseau d'assainissement qui surchargent les réseaux et occasionnent problèmes sanitaires, surcoûts de traitement, et défauts réglementaires. Ces derniers sont en partie à l'origine d'un blocage des autorisations de construire sur la commune.

Les aides

Le SIVOM de la Baie d'Audierne, propriétaire du réseau d'assainissement des communes d'Audierne, Plouhinec et Pont-Croix, prend en charge le coût de ces contrôles grâce à l'aide perçue de l'Agence de l'Eau. Ils seront donc gratuits pour les usagers.

— Patrimoine

Pose du mât Fénoux

Les travaux du mât Fénoux s'achèvent : le 25 octobre dernier, le mât a été posé par l'entreprise Corlay de Douarnenez. La couverture, en zinc, à l'ancienne, a ensuite été réalisée entre les périodes de pluie par l'entreprise Couverture de l'Aulne. Les travaux intérieurs sont également réalisés par des entreprises du Finistère, spécialisées dans la restauration de monuments historiques. La rénovation sera complétée en 2024 par des restaurations des terrasses et la création au printemps d'un jeu interactif gratuit qui permettra à chacun de découvrir le fonctionnement du mât et de piloter un navire se présentant dans l'embouchure du Goyen.



Ci-contre : Aperçu du jeu interactif.
Ci-dessous : Pose du mât le 25 octobre 2023.



— Environnement



Le tri à la source des biodéchets

La loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) impose aux collectivités de proposer à leurs habitants une solution pour le tri à la source des biodéchets dès le 1^{er} janvier 2024. Ceux-ci devront être séparés de la poubelle à ordures ménagères.

Mais qu'est-ce qu'un biodéchets ?

Il s'agit de déchets non dangereux que l'on classe généralement en 2 catégories : les déchets alimentaires (restes de cuisine ou de repas, épluchures, produits périmés ou non consommés...) et les déchets verts (feuilles mortes, tonte de pelouse, brindilles...).

Quelles solutions pour trier nos déchets organiques ?

Les déchets étant de la compétence de la communauté des communes, elle mettra à la disposition des communes des composteurs collectifs qui seront installés dans certains quartiers et des bio-seaux pour les particuliers.

Pour ceux qui le peuvent, il est conseillé de composter ses déchets chez soi pour limiter son impact environnemental et produire sa propre matière organique pour le potager ou les plantes intérieures.

Il est toujours possible d'acquérir un composteur individuel ou un lombricomposteur pour ceux qui n'ont pas de jardin.

Des astuces sur www.cap-sizun.fr ou sur www.symettre.bzh

Quel est l'intérêt de valoriser les biodéchets ?

Les déchets alimentaires sont riches en nutriments comme l'azote, le potassium ou le phosphore. La valorisation nourrit le sol en lui apportant ces matières organiques... et en allégeant la poubelle d'ordures ménagères.

Mais le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

Cela implique de lutter au quotidien contre le gaspillage alimentaire.

Politique

En cette fin d'année, c'est l'heure du bilan.

Conformément à notre promesse, nous sommes et nous resterons vigilants sur les dossiers municipaux.

Nous sommes actifs tant au conseil municipal que sur le terrain et resterons à votre disposition et vos relais en 2024, face à une majorité peu à l'écoute.

Nous veillerons au printemps, lors du vote du budget, à ce que l'argent public soit utilisé à bon escient, ce qui n'est hélas pas toujours le cas.

Nous pensons par exemple au cinéma dont le chantier est géré d'une façon catastrophique, pour un coût doublé par rapport aux prévisions et dont on ne sait même plus quand il pourra rouvrir !

Nous n'oublions pas qu'ici, les propriétaires de résidences secondaires mis à contribution dans des proportions importantes (dans un pays à la fiscalité déjà très élevée), ne sont pas des privilégiés qui se sont offert une villégiature, mais souvent des enfants de familles qui ont vécu parmi nous et qui souhaitent conserver un lien avec Audierne et Esquibien.

Après les épreuves traversées par certains habitants lors de la tempête du mois dernier, nous avons une pensée particulière pour eux en cette fin d'année, tout particulièrement pour ceux (il y en a), qui n'ont pas encore retrouvé leurs conditions de vie habituelles.

Nous pensons également avec reconnaissance à nos associations et à leurs bénévoles, qui donnent beaucoup d'eux-mêmes, avec un désintéressement qui force le respect, pour animer notre commune et créer du lien social. Un lien qui devient, au fil des ans, de plus en plus précieux. Nous leur faisons confiance pour continuer leur action en 2024.

À vous tous, habitants d'Audierne et d'Esquibien, nous vous souhaitons que vos vœux les plus chers se réalisent, que vous passiez de joyeuses fêtes, entourés de ceux qui vous sont chers et une très bonne année 2024.

Les élus du groupe de l'opposition : Corinne Briant, Agnès Callou, Jean-Jacques Colin, Didier Guillon, Philippe Laporte, Jean-François Marzin, Martine Scuilleur.

Après ces tempêtes, la tragédie du jeune Thomas et les actualités récentes, il est l'heure de panser nos blessures et de nous rappeler pourquoi nous sommes élus. Durant ces dernières années, nous nous sommes éloignés de l'objectif premier : «les Audiernais », mettons nos fiertés et orgueils de côté et avançons ensemble pour que la commune évolue. Nous avons tous des différends, faisons de nos faiblesses une force. Il faut aujourd'hui plus qu'hier être solidaire et avancer ensemble. Passons de bonnes fêtes de fin d'années et remettons la famille(de sang ou de cœur) au centre de nos priorités.

Démocratie et Transparence : Sandrine Urvois, Tony Vorms.

Ces tribunes sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent pas la rédaction du journal, y compris en ce qui concerne la ponctuation et l'orthographe.



Jennifer et Léa, les Amazones du Cap.

Aller au bout de l'effort

Une aventure sportive et humanitaire

Elles sont sportives et elles ont l'esprit d'aventure. Si l'aventure est hors norme et a un but humanitaire, c'est encore mieux. Jennifer Claquin et Léa Lebeul, sont deux jeunes femmes motivées, pleines de courage et déterminées à aller jusqu'au bout du challenge qu'elles se sont fixé. Elles ont décidé de s'inscrire au Raid Amazones 2024 qui se déroulera au Cambodge du 12 au 21 mars prochain.

Les « Capistes amazones »

Jennifer, 38 ans, 4 enfants, est employée de bureau en pharmacie. Léa, 27 ans, est auxiliaire puéricultrice. Elles habitent le Cap Sizun et pratiquent la course à pied ensemble depuis quatre ans. Le nom de leur équipe devait bien définir d'où elles viennent, c'est pourquoi elles se sont baptisées « Les Capistes Amazones ». Pour ce défi de participer au Raid Amazones, 100 % féminin, il faut s'entraîner physiquement très fort. Sur 6 jours, ce raid multisports comporte des épreuves de trail, de VTT, de canoë, de tir à l'arc, de course d'orientation... Afin de se préparer, Jennifer et Léa courent plusieurs fois par semaine, travaillent le cardio et l'endurance. Elles se font un peu de souci pour le canoë pour lequel elles manquent de formation. Il faudra pendant 6 jours non-stop, tous les matins, qu'elles se dépensent dans un terrain difficile, accablées par une chaleur humide entre 28 et 30 °C.

Une aventure solidaire

Outre le côté sportif, ce sont les valeurs fortes de cette aventure qui les ont convaincues. Participer à ce raid, c'est promouvoir l'esprit d'équipe, le partage, le dépassement de soi, la solidarité et l'amitié. Au Cambodge, l'après-midi, dans le cadre d'actions de soutien à l'éducation des enfants, elles vont apporter dans les écoles des fournitures scolaires et des jouets qu'elles récoltent actuellement. La dimension

solidaire est aussi illustrée par le soutien des Capistes Amazones à l'association Kemper'Ose pour le cancer du sein.

Pour les accompagner dans cette aventure

Pour participer au raid, un financement est demandé. Entre l'inscription et les billets d'avion, un minimum de 12 000 € est requis. Elles ont trouvé des sponsors pour financer leur projet, ont organisé plusieurs événements, une randonnée, un vide-grenier, une soirée dansante karaoké. Elles remercient ceux qui croient en elles et les suivent, mais elles ont encore besoin d'aide. Leur objectif est de recevoir le maximum d'argent pour pouvoir reverser le surplus à l'association « À chacun son Everest » qu'elles soutiennent. Cette association aide des enfants atteints de cancer à guérir mieux et accompagne les femmes en rémission du cancer du sein.

Pour partager cette expérience unique en binôme, Jennifer et Léa avec la force de leur mental, le dépassement de leurs forces physiques, ont décidé pour ce défi de quitter leur zone de confort. Nul doute qu'elles sortiront de cette épreuve à laquelle elles se préparent si bien, grandies, pleines d'émotions et de souvenirs. Très bonne chance à elles !

Toutes les aides sont les bienvenues !

Facebook : LesPennouKalet.au.RaidAmazones

Instagram : les_capistes_amazones

En pratique

Août à novembre 2023

Ils sont arrivés parmi nous

16.09 : SOUIDI Andrea

30.09 : CARVAL Iris

Ils se sont dit oui

09.09 : HATTE Philippe et LESCOURGUES Sylvie

Ils nous ont quittés

Août 2023

MONTASSIER Maurice

LOSSY Ambroise

GORAGUER Alexia

LE MOAN Jeannine

BOUSSARD Noël

Septembre 2023

LE MAOUT Gilbert

BOURDON Thierry

CAM Marie-Thérèse

PUBELLIER Pierre

JANKOWSKI Nadine

HELOU Christian

KERDRANVAT Hélène

Octobre 2023

GRAGNIC Louis

CALVEZ Denise

22.10. MORICE Gérard

27.10. BOULIC Odette

Novembre 2023

LE LAY Nicole

GUY Bernard

HENAFF Denise

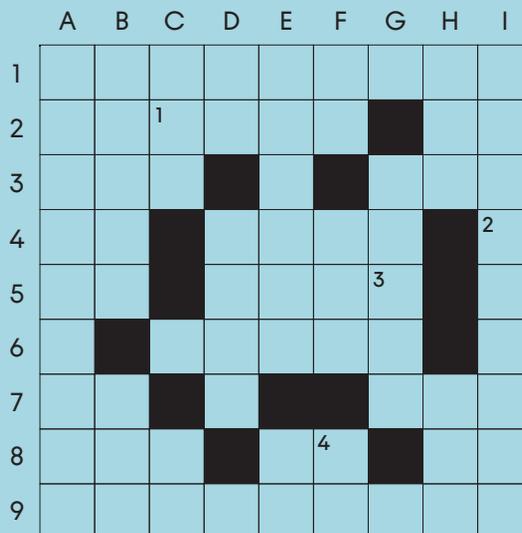
TOURNEUR Bernadette

PRAUD Guy

PEZENNEC Pierre-Yves

REGNIER Jean Marc

Mots croisés du Raoulic, de Victor Kersaudy



Horizontalement : 1. Bateau à voiles. 2 : Pays de l'Est – Champion. 3. Supprima en pagaille. Déjà cité. 4. Un jeu de sel – Sa piqûre fait mal. 5. Consonnes – Vrai. 6. Dirige le navire. 7. Cela c'est mieux – Petite compagnie. 8. Longue période – Personnel – Connu. 9. Bateau de pêche.

Verticalement : A. Fruits de mer. B. Dans la chapelle – Oiseau coloré. C. Aide de l'État – Fin de verbe. D. Bonne carte – Réel. E. Réserve de crustacés – Condition. F. Voyelles – Sur l'hameçon – Préposition. 6. Presque élégant. H. Poème – En mer. I. Navire de guerre.

Le poisson

Reportez ci-dessous les 4 lettres numérotées pour reconstituer le nom d'un poisson pêché au Raoulic.

1	2	3	4
---	---	---	---

Résultats des mots croisés dans le numéro suivant. Nous remercions vivement monsieur Kersaudy pour son aimable participation à ce numéro du *Gwaien*.

Gwaien

Directeur de la publication : Gurvan Kerloc'h

Rédactrice en chef : Simone Jourand

Comité de rédaction : Caroline Guilhou-Charron, Véronique Madec, Armelle Brard, Michèle Lacour, Michel Collorec, Michel Anquer, Michel Van Praet, Didier Loas, Pierre-Marie Bossier
Relecture-correction : Raphaëlle Vinon

Crédits photos et illustrations : Véronique Madec, service communication de la mairie d'Audierne, Boris Moigne, Michel Collorec, Michel Van Praet, théâtre Georges Madec, service communication de la mairie de Plouhinec, Armelle Brard, Anne Pichavant, Symeed 29, communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz, Culture & Patrimoine, Barrennig-Stagañ, Dominique Gombault

Photo de la couverture et 4^e de couverture : service communication mairie d'Audierne

Conception graphique : Studio Fouin Zanardi

Impression : Imprim'Vit

Achévé d'imprimer : janvier 2024

Date prévisionnelle des prochains conseils municipaux : 13 février, 2 avril 2024

Pour en savoir plus :

Facebook : @VilleAudierneEsquibien

Instagram : villeaudierne

Site Internet : audierne.fr

Tél. mairie d'Audierne : 02 98 70 08 47

Tél. mairie d'Esquibien : 02 98 70 02 76

